

OFFICE DES CEREALES Avis de Consultation N° C2/0058/22

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien du local destiné pour centre médico-social sise à rue Hammouda Pacha-Moncef-Bey. Seules les entreprises agréées ou autorisées par les autorités compétentes (spécialité B0 catégorie 1 ou+) ou soumise d'une patente peuvent participer à la présente consultation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30- Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention «A NE PAS OUVRIR - Consultation N° C2/0058 22: Réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien du centre médico-social».

Les offres doivent parvenir au plus tard le 28 Décembre 2022, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à 60 jours après la date limite de la réception des offres.

Toute offre qui ne contient pas la caution bancaire provisoire (1.000 Dt) ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

224008